

[Accueil \(https://lameuse-namur.sudinfo.be\)](https://lameuse-namur.sudinfo.be) >

[PROVINCE DE NAMUR \(/243/sections/province-de-namur\)](/243/sections/province-de-namur)

Centrale d'enrobés de Sart-Bernard: l'enquête publique débute le 6 avril



«Les Enrobés namurois» ont modifié la hauteur de leur centrale pour rendre invisible le site de l'extérieur de la forêt. - D.R.

Par Kevin Colard

| Publié le 2/04/2021 à 10:23

Le projet de centrale d'enrobés souhaité par l'entreprise « Les Enrobés namurois » à Sart-Bernard va être soumis à l'enquête publique dès le 6 avril, pour un mois. La procédure devrait voir la mobilisation des riverains, farouchement opposés à l'initiative, comme la commune d'Assesse.

Une nouvelle étape importante approche dans le dossier de la centrale d'enrobés voulue par 'Les Enrobés namurois', groupe porté par les entreprises Nonet et Sotraplant, avec le début de l'enquête publique ce 6 avril. Pour rappel, le projet doit se construire à proximité de la N4, à Sart-Bernard (Assesse) et rencontre l'hostilité des riverains, totalement opposés au projet, qu'ils considèrent n'avoir rien à faire dans cette zone rurale.



Les riverains situés autour du projet de centrale vont pouvoir faire connaître leurs avis pendant l'enquête publique. - D.R.



L'enquête publique devrait donc voir la mobilisation en masse des riverains. Le groupe N931 compte même distribuer des toutes-boîtes pour informer au maximum sur l'ampleur du projet. « Nous reprendrons tous les points négatifs du projet et expliquerons aux gens comment procéder pour donner leur avis durant l'enquête », précise Maurice Goethals, l'un de ces riverains.

Le dossier de 1.300 pages sera consultable principalement à la commune. « Vu cette période, ce n'est clairement pas l'idéal, surtout pour une étude approfondie. » Le riverain s'étonne aussi d'apprendre que le dossier pourrait ne pas être disponible dans son intégralité sur le site de la commune d'Assesse. « Apparemment l'entreprise ne voudrait publier qu'une partie, ce qui nous semble antidémocratique. »

Une réduction du temps de travail

Une information que nous a donnée aussi le bourgmestre Jean-Luc Mosseray, mais que contredit Aurélien Nonet, l'un des porteurs du projet. « Nous avons donné notre accord ce vendredi 26 mars pour une mise à disposition de l'ensemble du dossier par la commune sur son site, ce qui montre notre transparence sur le dossier. Il revient maintenant à la commune de le publier. »

Cet élément supplémentaire ne va pas calmer le désaccord complet entre une entreprise, qui a revu son projet il y a quelques semaines pour répondre aux remarques faites par les riverains, et ces derniers, qui rejettent depuis le départ l'idée même qu'une centrale comme celle-ci puisse s'implanter à cet endroit. « Il y a une trentaine d'usines d'enrobés en Belgique, et le seul endroit où l'on veut construire sur un espace à caractère rural, c'est à Sart-Bernard ! C'est un dangereux précédent », s'indigne Maurice Goethals. « Les riverains se rendent compte que les modifications sont encore pires pour eux, puisque le passage à une centrale en continu va la faire fonctionner la nuit. »

Il s'agit là d'un manque de compréhension selon Aurélien Nonet. « Le changement de technologie souhaité n'impactera pas les temps de production sur le site, ni les horaires. Nous avons en fait réduit notre temps de travail autorisé, en introduisant un nombre maximal de nuits et de week-ends. La première demande souhaitait permettre le travail 24h/24 et 7 jours/7. Il faut bien rappeler que nous avons accepté et intégré l'ensemble des remarques de l'étude d'incidence dans la nouvelle version, ce qui justifie la taille importante du dossier. Nous sommes sereins pour l'enquête publique, il a été mis en évidence que nous sommes en ordre. »

Un projet « cosmétique » pour la commune

Les Enrobés namurois devront pourtant recevoir in fine un avis favorable de la commune, et celle-ci ne semble pas vouloir le donner. « Nous nous opposons toujours au projet, qui ne nous convient pas », rappelle le bourgmestre Jean-Luc Mosseray. « C'est un projet purement cosmétique, où on nous présente des visuels montrant que la centrale n'est pas visible de l'extérieur de l'espace, comme s'il y avait des arbres toute l'année, et avec des angles de vue particuliers. L'ensemble des nuisances reste identique, même pire s'il y a une activité nocturne. Nous nous attendons à une grande mobilisation négative durant l'enquête, et puis nous verrons. »

Il reste en effet quelques étapes à passer avant l'aboutissement de ce dossier, à commencer par cette enquête publique qui devrait mobiliser, durant un mois, beaucoup de monde pour ou contre un projet qui ne laisse décidément pas indifférent.

KEVIN COLARD

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :[Assesse \(prov. de Namur\) \(/2304/locations/assesse-prov-de-namur\)](#), [Sart-Bernard \(c.f. Assesse\) \(/5200/locations/sart-bernard-cf-assesse\)](#)

Notre sélection vidéo

Un projet de lotissement contesté à Aische-en -Refail

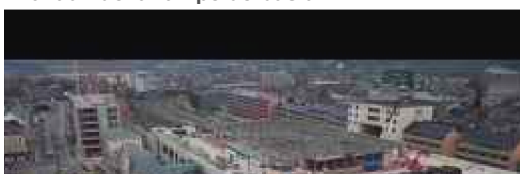
vidéo en cours

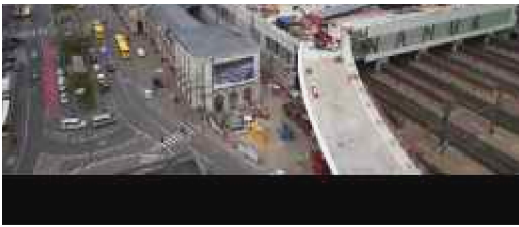


Les travaux du futur palais de...



Travaux de la rampe de bus à...

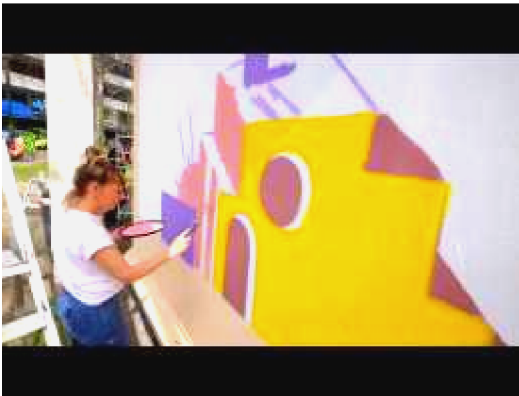




Nous avons testé l'auto-Test SARS



Nouvelle fresque au square...



Ambiance estivale au parc...

